

Section 31

Hommes et milieux : évolution, interactions.

Motion : Projet de la LPPR et soutien à la motion de la CPCN

Les membres de la **section 31 « Hommes et milieux : évolution, interactions »** du Comité national de la recherche scientifique s'alarment des premières annonces officielles relatives aux orientations de la loi pluriannuelle de programmation de la recherche (LPPR). Les récentes positions publiques d'Antoine Petit, Président directeur général du CNRS et de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation n'ont fait que renforcer les appréhensions de la communauté quant à ce projet de loi qui affectera l'ensemble de l'ESR.

La section 31 réaffirme son attachement à une recherche publique, à une université ouverte à toutes et à tous (refus de l'augmentation des frais d'inscription, de la sélection inique induite par Parcoursup etc.) et son attachement aux statuts pérennes de tous les personnels. Elle s'alarme de la diminution constante des recrutements statutaires dans tout le périmètre de l'ESR et de l'augmentation dramatique de toutes les formes de précarité, tant des personnels que des étudiants depuis près de 15 ans.

En ce sens, elle s'oppose à toutes les formes de précarisation dont les effets sur la recherche, la formation, la viabilité des collectifs et le bien-être des individus sont délétères. Elle réaffirme la nécessité d'une part, de trouver les moyens pérennes pour permettre la création de postes de titulaires et la revalorisation des traitements de l'ensemble des personnels (titulaires et non-titulaires) ; d'autre part, d'augmenter les crédits de base des unités (seul outil de financement juste et efficient pour le déploiement d'une recherche autonome, efficace et stable sur le temps long). Elle affirme également sa volonté de défendre les instances nationales de qualification et d'évaluation collégiales par les pairs.

Elle soutient la motion adoptée le 17 janvier 2020 à l'unanimité par les 46 présidentes et présidents des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique.

http://www.cnrs.fr/comitenational/struc_coord/cpcn/motions/200117_Motion_LPPR_vf.pdf

Pour marquer son soutien aux mouvements en cours, la section 31 décide de ne pas participer aux évaluations des laboratoires en cours dans le cadre des comités de visite du HCERES. Pour les mêmes raisons, elle suspend dès à présent la transmission de ses rapports d'évaluation (hors concours 2020), qui concernent les demandes d'accueil en délégation au CNRS ainsi que les évaluations de chercheurs et de laboratoires de la session de printemps 2020, dont elle retiendra les résultats jusqu'à nouvel ordre et n'exclut pas, selon la teneur de la loi, de ne pas siéger lors de la session de printemps, voire

d'engager des actions plus fortes.

Elle soutient par ailleurs le mouvement de démission collective, ou de gel de la transmission des rapports quand les visites ont été réalisées, des comités constitués par le HCERES pour l'évaluation des unités de recherche. Elle est solidaire des décisions de démission collective que pourront prendre les comités constitués pour l'actuelle campagne d'évaluation. Elle est aussi attentive à toutes les initiatives collectives visant à combattre les orientations actuelles de la future LPPR.

Plus largement, elle s'inquiète fortement des corrélations entre la LPPR, la réforme sur le droit au chômage, et d'autres réformes en cours, dont celle sur les retraites qui conduirait à une baisse significative des pensions versées aux personnels de l'enseignement supérieur.

La section 31 appelle à participer à la mobilisation du 5 mars 2020 « L'université et la recherche s'arrêtent » <https://universiteouverte.org/>

Isabelle Thery-Parisot
Présidente de la section

Motion adoptée le : 02/03/2020
20 votants [20] oui, [0] abstention, [0] non

Destinataires :

- Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la Recherche
- Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- Stéphanie THIÉBAULT, directrice de l'INEE
- François Joseph RUGGIU, directeur de l'InSHS
- Martine REGERT, directrice scientifique adjointe de l'INEE
- Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique de l'INSHS - Sections 31, 32
- Olivier COUTARD, président de la CPCN
- Albert OGIER, conseiller scientifique HCERES
- Xavier ARNAULD DE SARTRE, conseiller scientifique HCERES
- Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du Conseil scientifique de l'InSHS
- Patricia GIBERT BRUNET, présidente du Conseil scientifique de l'INEE
- Sylvie BAUER, présidente de la CPCNU